

L'INFO DE BELLAC N° 3



Encore un nouveau printemps avec la COVID. Il faut que ce soit le dernier afin que nous puissions bientôt retrouver une vie normale.

Pour notre commune de Bellac, nous l'avons déjà écrit, cette année 2021 sera une année « intense » au cours de laquelle nous devons faire des économies, réorganiser nos services. Et pourtant ce sera aussi l'année du renouveau : fin du chantier de la maison de santé, réalisation du Bike Park, agrandissement du CCM de la rue des Rochettes...

Nous allons également poursuivre les campagnes pour la propreté de notre cité y compris la lutte contre les pigeons qui, désormais, posent des problèmes sanitaires dans notre ville.

Malgré la crise de la COVID, des commerces ouvrent ou se renouvellent, un nouveau médecin vient de s'installer, des lots se vendent dans nos lotissementsc'est bon signe !

Nous allons préparer le renouvellement du label village étape, et intensément travailler aux projets que vous avez validés lors des élections : une halle pour les activités sportives (particulièrement la pétanque) aux Rochettes, le marché couvert, l'aménagement de la zone des Côtes en prolongeant les terrains de promenade, d'activités de plein air, etc ...et, si possible, les animations d'été.

La situation financière de notre commune reste particulièrement difficile, cela, vous le verrez, ne nous empêchera pas de réaliser les projets nécessaires à notre cité et à ses habitants.

Le Maire,

Claude Peyronnet



LA MAISON DE SANTE

est ouverte depuis le 4 janvier.

Début mars, le Directeur Départemental de l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) est venu la visiter.

Contrairement à ce que certains ont écrit, elle ne coûtera aucun supplément aux contribuables. En effet l'emprunt sera remboursé par les loyers des professionnels de santé et des associations installés dans cette maison.



**Maison de santé
pluridisciplinaire
de Bellac
14 avenue de la Liberté,
87300 BELLAC**

Vous y trouverez :

Médecins

-> Cabinet Dr THEVENOT -> 05.55.68.10.55

-> Cabinet Dr OCCELLI -> 05.55.68.10.55

Cabinets infirmiers

-> Mme BOUALAGUI -> 06.19.72.93.11

-> Mme TERRADE, Mme CORDUAN, M. BONNEAU ->
05.55.68.12.87

Soins à domicile

-> Santé Service Limousin -> 05.55.43.19.80

Aide à domicile :

-> ADPAD (Association d'Aide aux Personnes A Domicile) ->
05.55.68.75.92 ou 05.55.68.73.37

-> BMPAH (Bellac Mézières Personnes Agées / Handicapées) ->
05.55.60.24.66

Il reste encore deux bureaux non occupés.

Il reste encore à louer deux bureaux non occupés.

Il ne reste plus que deux bureaux non occupés à louer.

LE BIKE PARK



Actuellement les jeunes VTTistes s'entraînent sur la partie est du Pont de la Pierre, parc Aimé VALLAT (un parc qui, rappelons-le, appartient à TOUS les bellachons). Ils doivent descendre les agrès de la camionnette, les installer, puis, l'entraînement terminé, les démonter, les ranger dans la camionnette, les transporter, les stocker.

L'idée est fort simple : c'est de fixer des agrès en bois dans la

partie ouest du Pont de la Pierre, là où se trouvaient la piste de rollers devenue obsolète et voici quelques années, le panneau de basket.

Il ne s'agit donc pas d'une activité nouvelle !

Pourquoi cette installation dans cette zone ? Parce qu'une partie de l'entraînement VTT se fait dans les chemins et les bois situés à proximité.

DE NOUVELLES INSTALLATIONS

En haut de la rue du Coq :



-> le bureau de la CCI

-> le bureau de l'AREHA

-> le magasin de cycles

-> le magasin de bijoux

-> l'onglerie.

et , rue Thiers -> le « mini souk des petits »

CAMPAGNES DE PROPETE



Dès son installation, la nouvelle municipalité a mis en place plusieurs campagnes de propreté, au cimetière, dans les rues du centre ville, autour des éco points.

Force est de reconnaître que les pigeons vraiment

très nombreux dans notre cité sont la cause de beaucoup de dégradations particulièrement coûteuses à réparer .

C'est ainsi que le seul primo nettoyage des statues du porche de l'église qui vient d'être réalisé (cf photo.) va coûter 500 € aux contribuables bellachons... Imaginez le coût pour le nettoyage de l'ensemble de la ville !

Et cela c'est sans compter les problèmes sanitaires : les pigeons bisets par leur prolifération peuvent transmettre des maladies (zoonoses), des parasites (la tique de pigeons Argas réflexus), mais aussi des salmonélloses..

Aussi la municipalité a décidé d'une campagne de nettoyage, de régulation et de protection.. (rappelons que le nourrissage des pigeons de ville est interdit par arrêté municipal).

Elle se prolongera par les actions de lutte contre les chenilles processionnaires, le frelons asiatiques... etc

LE LABEL VILLAGE - ETAPE EST A RENOUVELER



Rappelons que ce label attribué par le ministère de la transition écologique et solidaire oblige au respect de certains critères concernant aussi bien la restauration traditionnelle, les hébergements hôteliers, la présence de commerces type boulangerie, épicerie, boucherie, presse, pharmacie ... l'existence d'un camping, de chambres d'hôte, des places de stationnement, des sanitaires pour personnes à mobilité réduite, d'une aire d'accueil de camping-cars, de jeux, de pique-nique... il faut encore que la commune s'engage dans le domaine du développement durable, du fleurissement, de l'accessibilité..

Nous avons confiance en Bellac, ses commerçants- artisans, ses habitants .. pour obtenir à nouveau ce label .

énsa-v

C'est l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles. Une vingtaine d'étudiants de cette école sont et seront présents sur le territoire de notre communauté de communes. A Bellac, ils travaillent sur certains projets : le marché couvert, les rues du centre ville, la boucle verte...Vous les rencontrerez dans notre cité ... Réservez-leur un bon accueil.



Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a retenu BELLAC (qui travaillera en binôme avec Le DORAT) pour le programme des PETITES VILLES DE DEMAIN avec des opérations de réhabilitation du territoire : des espaces publics écologiques, des maisons de services, le soutien aux artisans-commerçants, l'accès aux soins, les projets alimentaires de territoire, la sécurité urbaine, l'amélioration de l'habitat urbain, des équipements de services...

Nous vous ferons connaître les thèmes retenus dans le prochain « L'info. de Bellac » .



BELLAC est centre de vaccination à l'HIHL pour les personnes de plus de 75 ans pour l'instant : prendre rendez-vous sur la plate-forme sante.fr ou téléphoner au 05.55.68.10.61

On peut aussi téléphoner au CCAS de la commune de BELLAC au 05.55.68.12.57 ou à la mairie au 05.55.68.10.61. Les personnes qui ont obtenu un RDV et qui ont des problèmes pour se transporter au centre de vaccination peuvent téléphoner aux mêmes numéros.

Les occupants de la résidence autonomie le Vincou ont été vaccinés dans le cadre d'un dispositif particulier.

A noter encore que les médecins de BELLAC assurent aussi la vaccination. Prendre RDV avec son médecin traitant .

Concernant les masques, la commune dispose encore de quelques masques enfants . S'adresser à la mairie. Rappelons aussi que 2 boîtes de récupération des masques usagés sont à votre disposition à la mairie et à la maison des associations .

VOUS AVEZ AIME,

la distribution des colis de Noël par les élus : jusqu'à maintenant, vous étiez habitués à recevoir vos colis de fin d'année de la main d'employés municipaux. Ils faisaient cela très bien mais le court temps qui leur était imparti ne permettait pas un vrai contact. Cette année, les élus ont décidé de **rompre avec cette habitude** et de se charger eux-mêmes de cette mission.



Pour quelles raisons ?

Tout simplement pour vous rencontrer et aussi connaître vos réactions à nos premiers pas, en prenant si nécessaire, le temps de discussion. Vous avez apprécié cette **démarche de proximité** et joué le jeu, quitte à nous dire tout ce que, selon vous, il nous restait à améliorer et la liste est longue... Les contacts ont été francs, cordiaux, voire amicaux.

Pour tout vous dire, **nous aussi, nous avons aimé.**

VOUS N'AVEZ PAS AIME,



la guerre des tracts : à laquelle se sont livrées l'opposition et la majorité sur la gestion de la commune. S'il fallait bien, à un moment donné, que les uns et les autres fassent les mises au point qui leur semblaient nécessaires, vous nous avez clairement fait comprendre que cet échange incessant d'amabilité avait fini par vous lasser et que vous attendiez de nous autre chose que ces vaines querelles.

Nous laisserons donc l'opposition à ses billevesées si ça lui chante. Nous répondrons par **la réalisation de nos projets.**

Jean-Yves AUDOUX, conseiller municipal délégué

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A BELLAC, COMMENT ÇA MARCHE ?

On en parle encore ?

On fait mieux que d'en parler, on met en pratique. On expérimente avec des tâtonnements et aussi nous l'espérons de belles réalisations.

Comment ça marche ?

Participative car tout le monde (habitants de Bellac et d territoire et/ou usagers de ses infrastructures) est invité à participer. Parce que le but est de se rassembler. A la mairie, la commission « démocratie participative » regroupe 6 élus de la majorité et 2 élus du groupe minoritaire.

Différentes formes sont possibles et différents outils à notre disposition.

1. La municipalité propose un projet et un collectif d'habitants, d'associations qui se sentent concernés apporte ses idées, son énergie et son réseau. Les élus, les employés municipaux et les habitants travaillent ensemble à la réalisation du projet.

2. Un groupe d'habitants propose un projet et demande le soutien de la municipalité. Cela peut être un soutien logistique, humain, financier (Il ne vous aura pas échappé que la situation financière est contrainte. Pour le moment, la municipalité privilégiera donc tout ce qui ne nécessite pas d'investissement !) ...



Pour quels projets ?

Pour entrer dans une dynamique et nous encourager à être de plus en plus ambitieux, nous vous proposons de commencer par des projets qui demandent de la créativité, de l'énergie positive, de la bonne volonté et peuvent être réalisés à court terme.

L'aménagement des « Côtes » (espace situé derrière la médiathèque qui descend vers le Vincou et va jusqu'au théâtre du Cloître).

La réalisation d'une signalétique « poétique » (et/ou artistique, et/ou faite de matériel de récupération) par thème (par exemple une série de panneaux indiquant les aménagements pour les vélos, une autre série « botanique », une autre sur la faune pour compléter ce qui existe déjà...).

Une réflexion est en cours autour d'une halle couverte sur la place du marché. C'est un projet à moyen terme.

Tous les habitants qui souhaitent se joindre à l'un de ces projets ou en proposer d'autres me contactent au 06 45 96 43 61 ou alice-maury@laposte.net.

A très bientôt,

Alice MAURY, vice-présidente de la commission « démocratie participative »



ENFIN

Pendant 4 ans le linteau, endommagé, de la chapelle de Saint-Sauveur fut soutenu par un étau métallique.

C'est fait, la réparation est ENFIN réalisée... depuis décembre 2020 .

POUR LA CREATION D'UN CLUB DE BASKET A BELLAC

Les personnes intéressées par la pratique du Basket ou pour assurer l'encadrement d'un club de BASKET à BELLAC, peuvent contacter :

M. Patrick PELLETIER, président du Comité de BASKET de la Haute-Vienne
06.82.88.50.57
ou le comité départemental
05.55.49.19.60
ou le Maire-Adjoint chargé des sports,
Jean-Marie Roch au
06.81.23.00.03



POPULATION DE LA COMMUNE DE BELLAC

Voici les chiffres de la population municipale de ces dernières années :

2015 -> 4107 habitants,

2016 -> 3963 habitants

2017 -> 3808 habitants

2018--> 3652 habitants (dernier chiffre connu)

Soit en 4 ans une perte de 455 habitants (- 11%).

Inutile de nous voiler la face, avec une perte de 150 habitants par an ces dernières années, nous sommes à moins de 3500 habitants en 2021. Et pourtant notre cité assure le fonctionnement d'équipements d'une ville de 4000 voire de 5000 habitants. Raison de plus pour maintenir nos services, assurer un bon fonctionnement de ces équipements, pour redonner fierté aux bellachons et ainsi attirer de nouveaux habitants.



L'ASSOCIATION REMPART BIENTÔT DANS SES LOCAUX

8 salariés permanents, 36 salariés en insertion, plusieurs chantiers d'insertion (les Côtes de Bellac, les monts de Blond, la friperie Ricochet), la location de voitures et scooters pour faciliter la mobilité... un atelier de mobilisation pour l'insertion... un budget annuel de 800 000 €..., REMPART est un maillon essentiel de la vie économique et sociale de notre cité.

Les locaux de l'association étaient disséminés dans BELLAC, bientôt, les activités seront regroupées au 27 de l'avenue de la Libération (ancien magasin de cycles) sur une parcelle de 1 300 m², un bâtiment central de 225 m², une petite maison en annexe et des hangars métalliques.



UN NOUVEAU MEDECIN A BELLAC

Le Dr Florent MAGNIEN est installé depuis le 1er mars 2021 au cabinet du 4 bis avenue Charles De Gaulle, 87300 BELLAC .

LE BILLET DU GROUPE DE LA MAJORITE.

L'opposition a écrit n'importe quoi à propos de la difficile situation financière de notre commune. Nous lui en laissons la responsabilité. La Chambre Régionale des Comptes qui audite les finances de la commune pour la période de 2016 à 2020 (et ceux de la communauté de communes) nous donnera des informations précises.

Voici maintenant que certains (les mêmes ?), se moquent de nos actions pour réduire le déficit de fonctionnement de plusieurs de nos équipements à vocation intercommunale.

Quelques exemples :

-> la piscine municipale -> 114 000 € de déficit chaque année (et nous ne comptons pas les 250 000 € de remboursement annuel des prêts),

-> l'école municipale de musique -> 170 000 € de déficit par an (elle accueille 174 élèves parmi lesquels seulement 49 bellachons),

-> Le multi-accueil -> 37 000 € de déficit annuel ,

-> le théâtre est communautaire mais la commune de Bellac finance la maison des artistes et verse (c'est la seule) une subvention annuelle de 81 000 €,

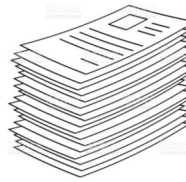
-> etc ...

Ces établissements, ces équipements : la piscine, l'école de musique, le multi-accueil, le théâtre... sont INDISPENSABLES à la vie des bellachons et des habitants du nord de la Haute-Vienne.

Si nous voulons que ceux-ci continuent de fonctionner, d'offrir leurs indispensables services ... il faudra construire de vraies solidarités entre les communes (et cela va au-delà de la communauté de communes).

C'est l'appel de bon sens que nous lançons.

RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS



Comme à son habitude, l'association REMPART assurera la collecte des vieux papiers.

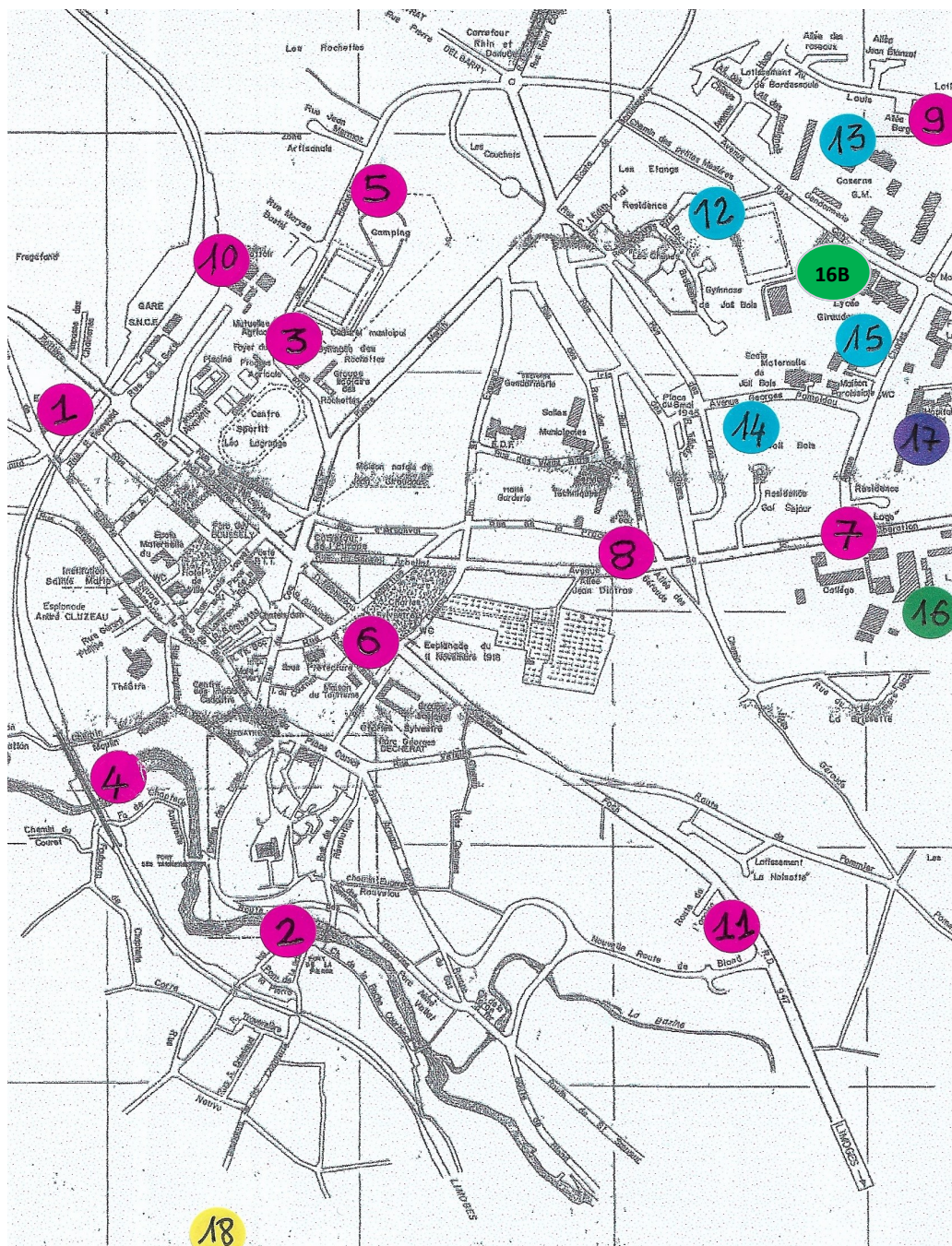
Le prochain passage aura lieu **MERCREDI 14 AVRIL à compter de 9h.**

Merci de déposer vos paquets ficelés (sans carton) sur votre pas de porte avant 9h.

Pour le gros volumes, vous pouvez contacter l'association au 05.55.68.02.86.

QUELQUES-UNS DES CHANTIERS ET DES PROJETS DE CES PROCHAINES ANNEES

(municipaux, ODHAC, Région, Hôpital...)



Pour réaliser les projets municipaux, la commune de BELLAC s'appuie sur trois grands axes financiers :

- > l'augmentation de l'excédent de fonctionnement (ce sera le cas en 2021 par la réalisation de 400 000 € d'économies de fonctionnement) de façon à rétablir l'équilibre avec l'annuité de la dette,
- > la réduction de cette annuité de la dette grâce aux anciens emprunts de la piscine (environ 250 000 € par an) qui s'achèvent en 2022,
- > l'obtention de prêts à remboursement différé (c'est le cas pour la maison de santé avec un prêt relais de 3 ans, ce sera aussi le cas pour l'agrandissement du CCM avec un prêt de la caisse des dépôts...).

Chantiers et projets municipaux

- 1- Fin de l'aménagement de la maison de santé,
- 2- Bike Parc , parc Aimé Vallat,
- 3- Agrandissement du CCM de la rue des Rochettes,
- 4- Aménagement zone des Côtes,
- 5- Halle pour sport / Boulodrome,
- 6- Marché couvert, champ de foire,
- 7- Sécurisation de circulation, zone du collège,
- 8- Trottoir pour personnes à mobilité réduite , av. de la Libération,
- 9- Petite extension du lotissement Suzanne Valadon,
- 10- Réfection réseau d'assainissement -> Abattoir -> STEP
- 11- Réfection réseau d'assainissement -> Rte de Limoges -> STEP,

Chantiers et projets ODHAC

- 12 - agrandissement de la maison des Cinq,
- 13- Construction de la gendarmerie départementale,
- 14- Construction des pavillons UDAF à Joli-Bois.
- 15 - projet de construction d'une centrale pour réseau de chaleur,

Chantier Région Nouvelle Aquitaine

- 16 - Réhabilitation des ateliers du lycée Martin Nadaud,
- 16 B -> accessibilité et chaudière lycée J.Giraudoux

Projet Hôpital (HIHL)

- 17 - Réhabilitation de la passerelle,

Chantier RTE (Réseau de transport d'électricité)

- 18 -> fin du chantier RINGO (stockage de l'électricité dans des batteries) à Madère.

L'EPM (Etablissement Public Multimédia) DEMENAGE...

Cet établissement animé par des bénévoles a quitté les locaux de France Télécom (près de la poste) pour s'installer à la maison des associations de la rue Chanzy.

Ce service municipal gratuit est ouvert à tous pour :

- > apprendre à utiliser un ordinateur,
- > accéder et naviguer sur internet,
- > trouver des solutions adaptées à chacun dans sa pratique (sites, logiciels, astuces d'utilisation...)



Ouverture :
Pendant la COVID, tout petits groupes le mercredi de 14h30 à 16h30.
Quand la pandémie cessera, les lundis, mercredis, jeudis de 14h30 à 17h.



Le retour de la JUSTICE à BELLAC

Voici 12 ans l'Etat a fermé le Tribunal de BELLAC. Depuis on s'est aperçu que la justice de proximité ce n'était pas si mal que ça !

Désormais, pour les petits délits, le DELEGUE DU PROCUREUR viendra à BELLAC le 2ème VENDREDI de chaque MOIS (et plus si nécessaire).

Les audiences se tiendront à la maison des associations (de façon à pouvoir utiliser les installations multimédia de l'EPM).

La 1ère audience se tiendra le 14 mai.



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

 contact@mlr87.fr
 <https://www.facebook.com/mlrhv87>
 /

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE pour les 16-25 ans

**Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches**

EMPLOI : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...

ORIENTATION : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

VIE QUOTIDIENNE : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales.

Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

**16-18 ans !!! Vous avez quitté l'école, vous n'êtes ni en d'emploi et ni en formation ?
Vous êtes donc concerné par l'obligation de formation**

Depuis septembre 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé sans situation, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. La Mission Locale Rurale de la Haute Vienne est en charge de sa mise en œuvre et de son contrôle. **Comment ?** Votre conseiller Mission locale Rurale vous accompagne pour définir avec vous un projet professionnel et vous propose des services adaptés

La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous ...Services gratuits ...

2 RUE DU COQ - 87300 BELLAC

**Du Lundi au jeudi – 8h30-12h30 / 13h30 et 17h30 /Vendredi – 8h30 -12h30 / 13h30 et 16h30
Pour convenir d'un rendez-vous... N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.68.87.54**

